

A Clermont Ferrand, le Vendredi 3 Mars 2017

Monsieur le Président de la CARAR
Comité territorial du Lyonnais de Rugby
ZAC des chapotins
380 rue des Frères voisins
69970 CHAPOTINS

Objet : AG CARAR

Monsieur le Président de la CARAR,

Par le présent courrier, nous accusons réception de la convocation CARAR qui nous est faite pour les prochaines AG ordinaire et élective du 14 mars prochain.

Pour rappel, nos prédécesseurs au comité territorial d'Auvergne avaient donné leur accord pour intégrer la CARAR dans un contexte qui n'est plus aujourd'hui d'actualité.

L'élection de Bernard LAPORTE à la Présidence de la FFR le 4 décembre dernier a radicalement changé la donne, puisqu'un des éléments forts du nouvel exécutif Fédéral est la mise en place des Ligues en application de la loi NOTRe, et donc en conformité avec les périmètres des nouvelles grandes Régions.

Aussi, dans l'attente de cette mise en place des Ligues qui est annoncée pour la fin de l'année 2017, notre comité territorial d'Auvergne garde son indépendance dans ses différentes prérogatives (demande de subventions CNDS, Conseil Régional ...).

En conclusion, compte-tenu des éléments précités et du fait que nous n'avons pas d'actions communes à mener au sein de la CARAR d'ici la mise en place des Ligues, nous ne donnerons pas suite à votre convocation du 14 mars prochain. De plus, nous vous présentons officiellement la démission du comité d'auvergne dans sa globalité au sein de la CARAR.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos plus respectueuses salutations, et l'assurance de notre total dévouement au sein des futures instances rugbystiques de notre région.



Le Président Marc VAURE

Pour le Bureau Directeur du Comité Territorial d'Auvergne de Rugby

Copie à Mr Henri MONDINO, Vice-Président de la FFR en charge de la Régionalisation